

		om / Prénom :
	Téléphone :	
Liste non exhaustive des documents à fournir pour tous les membres du foyer, <u>selon votre situation</u> <u>AVEC les codes de votre déclaration d'impôts</u>		
		Nouveau client, merci de nous donner la copie de la déclaration de l'année précédente.
		Tous dossier incomplet ne sera pas traiter
		Certificats de salaire / attestation chômage/ rentes AI ou AVS / vacances et maladie.  ITION: merci de nous indiquer le nom et l'adresse de votre employeur s'ils ne sont pas indiqués sur certificat de salaire.
	0	Attestation d'allocation familiales touchées et / ou allocation de naissance.
	0	Percevez-vous des aides au logement, subside ou autre ? merci de joindre les justificatifs.
	0	Détail des primes d'assurance maladie et frais médicaux à charge merci de joindre les justificatifs.
	0	Attestation de dettes pour les crédits bancaires (visa, crédit, etc).
	0	Attestation d'intérêts bancaires, afin de récupérer l'impôt anticipé.
	0	Attestation du 3 <sup>ème</sup> pilier A ou 3 <sup>ème</sup> pilier B ou assurance vie.
	0	Montant des pensions alimentaires :  Versées :  Bénéficiaires :  Reçues :
	0	Veuillez nous indiquer les changements comme : Changement de domicile (adresse et date d'effet) :
		Naissance (Nom, prénom et date de naissance) :

- O Si vous avez des enfants à charges (-18ans ou +25 ans si en études) Justificatif de scolarité si enfants entre 18 et 25 ans + revenu annuel des enfants + code de contribuable
- Attestation de notaire si vous avez une personne à charge (avec le montant que vous avez versé sur l'année).
- o Attestation du syndicat et/ou dons versés.

- Attestation AVS des versements effectué durant l'année fiscale pour les indépendants ou les rentes AI.
- Justificatifs des frais de garde (crèche, nounou, etc) pour les enfants à charge qui ont moins de 14 ans, dont les deux parents travaillent et famille monoparentale.
- Avez-vous un bien immobilier en Suisse ou à l'étranger ?
   si oui, merci de nous donner les charges et frais d'entretien sans frais de chauffage, assurance bâtiment pour les villes, (taxe d'habitation pour la France).
- o Si vous avez un handicap, merci de nous indiquer le degré de celui-ci.
- o Attestation fiscale au 31 décembre pour tous les comptes bancaires, même ceux à l'étranger.
- Avez-vous perçu un héritage ? Si oui, merci de nous donner le montant de la succession non partagé ou le montant de l'héritage.